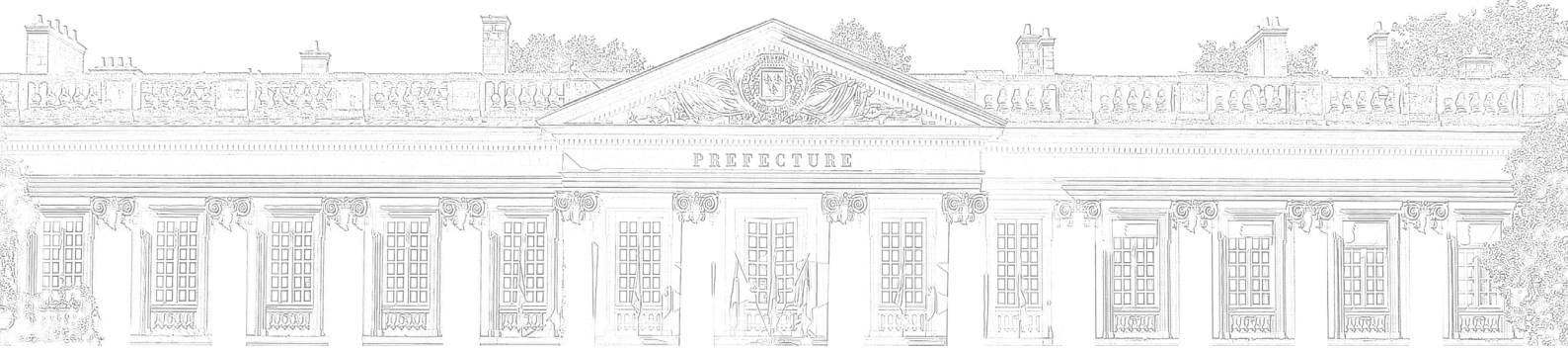

Plan Régional Santé au Travail Pays de la Loire

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 5 juillet 2019

Plan régional santé travail (PRST)
Où en est-on en Pays de la Loire ?

Les sujets sont nombreux : fumées de soudage, chutes de hauteur, amiante, mais aussi qualité de vie au travail ou risques psychosociaux... Réunis à la Carsat ce jour , les acteurs du PRST font le point sur les travaux menés depuis deux ans et demi, en présence de Marine Jeantet, directrice des risques professionnels de la CNAMTS et de Frédéric Tézé, sous-directeur des conditions de travail au ministère du travail.

Des équipes pluridisciplinaires mobilisées au sein du PRST

Treize groupes pluridisciplinaires travaillent avec un objectif partagé : faire en sorte que le travail soit, demain plus qu'hier, un lieu d'épanouissement personnel et un facteur de compétitivité des entreprises.

Un PRST résolument orienté vers les entreprises et des réalisations concrètes

Résolument orienté vers les entreprises, privilégiant les salariés des TPE et PME, le PRST Pays de la Loire présente des réalisations concrètes : films d'animation, rencontres avec les entreprises, forums, accompagnements gratuits, supports de sensibilisation, recensement des acteurs disponibles localement sur certaines thématiques.

Des «rencontres locales de la prévention» programmées à partir de septembre

Au-delà de ce panorama, cette matinée a permis de présenter les ateliers ludiques qui seront déployés à l'automne lors des trois premières «rencontres locales de la prévention», afin de poursuivre la recherche de proximité avec les TPE PME. La première manifestation se tiendra au Mans le 27 septembre.

Toute l'actualité du PRST Pays de la Loire sur www.prst-pdl.fr.

Préfecture des Pays de la Loire
6 quai Ceineray - BP 33515
44 035 NANTES
Service de la communication interministérielle
02 40 41 20 91 / 92
pref-communication@loire-atlantique.gouv.fr
www.pays-de-la-loire.gouv.fr

@prefet44

Préfet des Pays de la Loire, préfet de la Loire-Atlantique